

# Expression commune des associations et membres associatifs des CLI se positionnant pour une sortie du nucléaire 28<sup>ème</sup> conférence nationale des CLI – 16 novembre 2016

À l'occasion de la 28<sup>ème</sup> conférence nationale des CLI, des associations et membres associatifs des CLI souhaitent exprimer une position antinucléaire commune et informer les participants de leur positionnement collectif sur les sujets mis à l'ordre du jour de cette conférence du 16 novembre 2016.

## Table ronde n°1 : Comment répondre aux grands enjeux de sûreté actuels ?

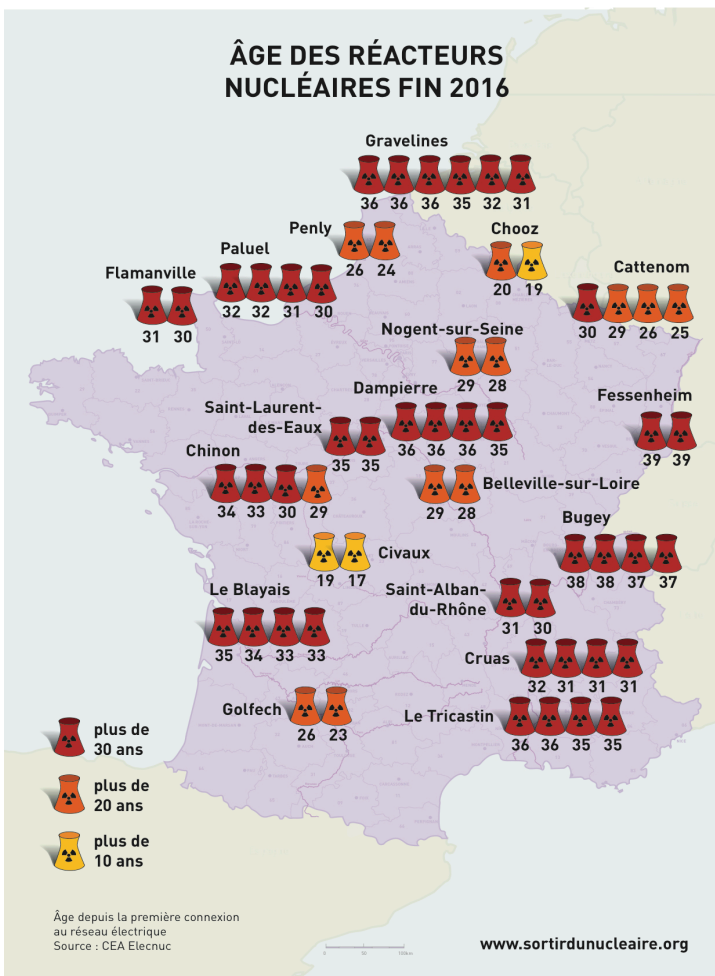
La majorité du parc nucléaire français a été mise en service entre 1978 et 1988. Conçus initialement pour une durée d'exploitation d'environ 30 ans, 42 des 58 réacteurs français auront dépassé cette limite fin 2016. Fin 2020, soit d'ici 4 ans, 14 réacteurs auront 40 ans ou plus. Les installations de la filière du combustible nucléaire, comme l'usine Areva de La Hague, vieillissent elles aussi. La prolongation des

réacteurs constitue la colonne vertébrale de la stratégie industrielle adoptée par EDF depuis 2003 unilatéralement et sans aucune consultation des citoyens ni de leurs représentants à l'Assemblée Nationale. Or **la prolongation du fonctionnement de ces installations pose des problèmes de sûreté tels qu'ils sont tout bonnement inacceptables.**

Avec le temps, les matériels deviennent obsolètes, les matériaux vieillissent, usés aussi par une exploitation peu rigoureuse. Les incidents sur les réacteurs français ont d'ailleurs augmenté de 67 % sur la période 2000-2013<sup>1</sup>.

Coût exorbitant du « grand carénage » nécessaire à une prolongation : 250 milliards d'euros<sup>2</sup> pour rafistoler les 58 réacteurs, soit pas moins de 4,31 milliards par réacteur ! Un investissement colossal pour une entreprise dont la situation financière est déjà alarmante comme le souligne la Cour des Comptes<sup>3</sup>.

Avec des départs à la retraite importants, notamment dans les métiers de maintenance et d'exploitation, EDF doit faire face à une perte de compétences et de savoir-faire<sup>4</sup>. Il en va de même chez Areva, comme l'ont souligné Pierre-Franck Chevet et Rémy Catteau le 25 octobre devant l'OPESCT.



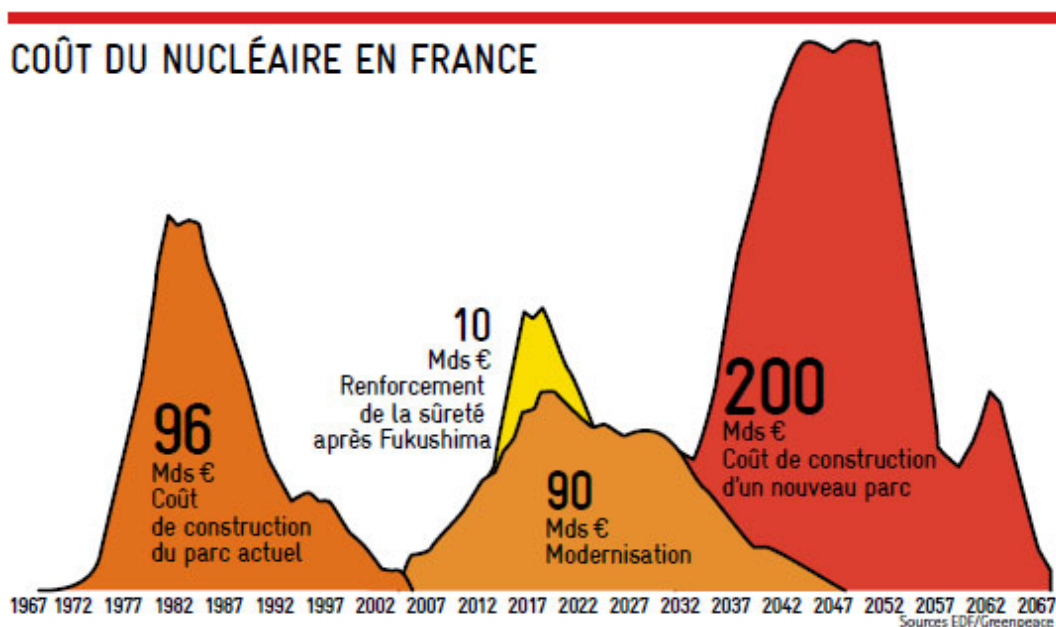
<sup>1</sup> D'après les données issues des rapports annuels de l'ASN et de l'IRSN.

<sup>2</sup> WISE Paris (World Information Service on Energy), Yves Marignac : L'échéance des 40 ans pour le parc nucléaire français - Processus de décision, options de renforcement et coûts associés à une éventuelle prolongation d'exploitation au delà de 40 ans des réacteurs d'EDF, février 2014.

<sup>3</sup> [http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/03/10/la-cour-des-comptes-souligne-la-fragilite-financiere-d-edf\\_4880734\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/03/10/la-cour-des-comptes-souligne-la-fragilite-financiere-d-edf_4880734_3234.html)

<sup>4</sup> EDF, Document de référence - Rapport financier annuel 2013, p.260.

La question de la capacité industrielle et humaine d'EDF de mener à bien ces opérations de grande ampleur se pose donc. Au sein d'EDF elle-même, François de Lastic, l'Inspecteur Général pour la Sûreté Nucléaire et la Radioprotection relève en 2014 « de grandes difficultés dans la préparation des activités de maintenance » et se dit « convaincu de la fragilité des analyses de risques », tout en estimant que la vérification de la qualité des opérations de maintenance « n'est pas aujourd'hui correctement assurée »<sup>5</sup>. Il y a bien là un défaut de maîtrise, comme le souligne Pierre-Franck Chevet, président de l'ASN : « (...) EDF semble débordée par les travaux qu'elle a elle-même décidés »<sup>6</sup>.



**Faire fonctionner les réacteurs jusqu'à 40 ans, voire au-delà, augmenterait le risque d'un accident nucléaire majeur en France, accident dont les conséquences sanitaires et économiques seront dévastatrices.**

Cerise sur le gâteau nucléaire : le scandale du Creusot, qui ne fait que s'étendre au fur et à mesure des découvertes et des expertises. Preuve évidente d'une culture véritablement ancrée consistant à prendre des largesses par rapport aux exigences de qualité de fabrication : des malfaçons sur des pièces cruciales pour la sûreté, et ce depuis les années 70 ! Preuve évidente d'une attitude irresponsable et inacceptable : ces manquements à la qualité industrielle attendue sont doublés de fraudes, avec la falsification de dossiers de fabrication. Non seulement de graves fautes sont commises, mais en plus elles sont tenues cachées ! Il est désormais avéré qu'il est impossible de faire confiance à cette société, à ses filiales et à ses sous-traitants, tout un système régi par le mensonge et l'opacité, alors qu'il met en jeu notre sûreté !

Tous ces points convergent pour démontrer clairement une chose : **le meilleur moyen d'assurer la sûreté, c'est l'arrêt du recours au nucléaire !** En commençant par l'arrêt des réacteurs les plus anciens et l'arrêt du « retraitement » des combustibles usés, opération coûteuse, dangereuse et polluante. D'autant qu'en termes de sûreté, de coûts, mais aussi d'emplois, une sortie du nucléaire représenterait une véritable chance pour la France !

Les énergies renouvelables sont de plus en plus compétitives et leur coût ne cesse de baisser. Le verrou nucléaire sautant, une véritable transition énergétique serait possible et créerait 630 000 emplois en France d'ici 2030<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> Rapport de l'Inspecteur Général pour la Sûreté Nucléaire et la Radioprotection, EDF, janvier 2014, p 11 et p 23.

<sup>6</sup> Auditions du 13 et du 20 février 2014 par la Commission parlementaire d'enquête relative aux coûts passés, présents et futurs de la filière nucléaire.

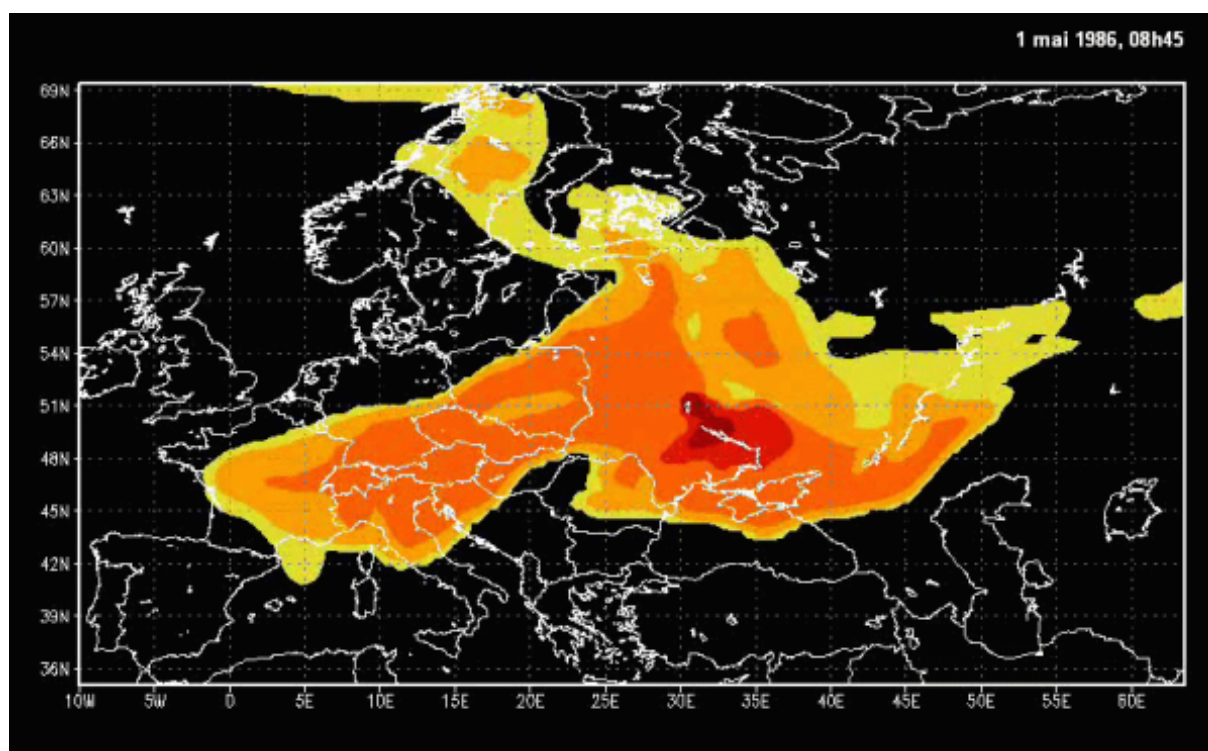
<sup>7</sup> Scénario négaWatt, emplois et économie : une synergie gagnante, négaWatt, mars 2013.

## Table ronde n°2 : PPI : quelles évolutions ?

Les Plans Particuliers d'Interventions sont officiellement établis pour faire face aux risques liés à l'existence ou au fonctionnement des installations nucléaires, pour tenter de protéger la population, les biens et l'environnement. Le problème principal attaché à ces PPI est que leur périmètre est très restreint (10km). Les catastrophes de Tchernobyl et de Fukushima nous ont pourtant montré que les conséquences d'un accident nucléaire s'étendaient bien au-delà.

**Par définition, un accident nucléaire majeur est une catastrophe, ingérable et irréversible.**

L'étendue de la mise en danger des populations face à un accident de type Tchernobyl est très claire sur cette carte de la dispersion réelle des radionucléides sur l'Europe en 1986 :



Rappelons que :

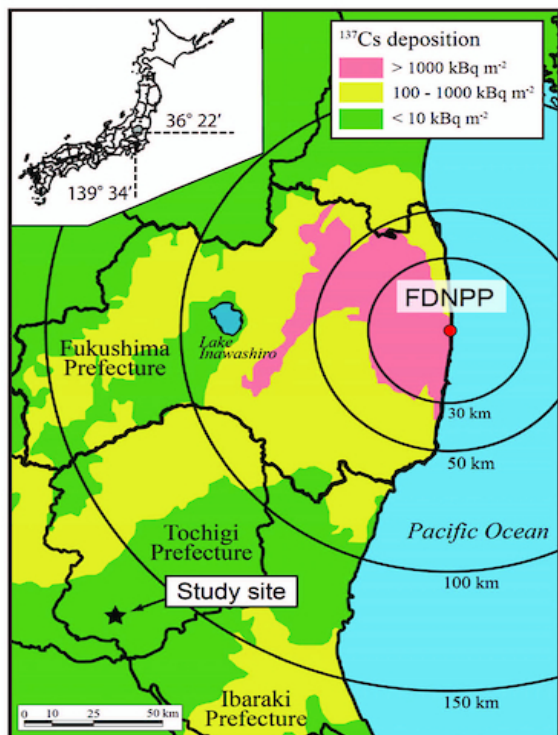
- ♦ 6 millions de français vivent à moins de 30 km d'une centrale nucléaire<sup>8</sup>.
- ♦ Certains événements sont réputés impossibles, étant couverts par le « principe d'exclusion », et ne sont donc ni étudiés ni même anticipés par des scénarios. Les PPI ne couvrent donc pas toute la gamme des possibles en termes de risques et d'accidents.
- ♦ Les mesures mises en place ne permettent pas la protection de la population. L'exemple de la simulation d'accident en janvier 2011 à la centrale de Gravelines est plus que parlant : alors que l'exercice était prévu et préparé de longue date, il fut un fiasco ! Cela démontre bien qu'il est impossible de se préparer à un accident nucléaire majeur.
- ♦ La campagne de distribution des pastilles d'iode menée en 2016 autour de 19 centrales est un autre exemple qui montre que les mesures relèvent plus de la stratégie de communication qu'autre chose. Le périmètre de distribution n'est pas du tout adapté à l'étendue du nuage, les pastilles doivent être ingérées bien avant l'arrivée du panache et ne sont efficaces que sur l'iode 131 alors que le « cocktail radioactif » projeté en cas d'accident pourrait contenir jusqu'à 747 radioéléments (césium 137, strontium 90, plutonium etc.). Quant aux taux de retrait des pastilles 8 mois après le début de la campagne, ils laissent

<sup>8</sup> Nature, Reactors, residents and risks, 21 avril 2011.

largement de quoi s'inquiéter : moins de 50 % des particuliers vivant à 10 km d'une centrale, 30 % des entreprises et 78 % des établissements scolaires<sup>9</sup>.

Précisons qu'au delà des 10 km couverts par les PPI, ce sont aux préfets de juger si la prise d'iode est nécessaire, et alors des stocks d'iode seraient acheminés vers des points de distribution... Une organisation en total décalage avec la nécessité d'une prise rapide.

La carte des zones les plus contaminées au Japon par la catastrophe de Fukushima ne ressemble pas du tout à un petit cercle parfait :



Certes, l'État a décidé d'étendre les PPI et les zones de distribution d'iode à 20 km, et se concerte actuellement avec l'ASN et EDF pour étudier les modalités de mise en œuvre. Mais extension des Plans Particuliers d'Intervention ou non, la France n'est pas prête à gérer un accident nucléaire. La question du rehaussement des normes de contamination radioactive<sup>10</sup> montre bien que ce n'est pas le risque qui diminue ou qui serait mieux contrôlé, mais bien le seuil de tolérance d'impacts sur la santé et l'environnement qui est revu à la hausse.

En réalité, gérer un accident nucléaire n'est pas possible. Et la tendance officielle va plutôt vers la préparation de la population à la possibilité d'un accident.

« L'accident est possible en France, il faut donc se préparer à ce type de situation (...) » dit Pierre-Franck Chevet, Président de l'ASN<sup>11</sup>.

D'ailleurs, d'après les calculs d'Étienne Ghys, il y a même 72 chances sur 100 pour qu'un accident nucléaire majeur se produise d'ici 25 ans en Europe<sup>12</sup>. Et le coût d'un accident avoisinera les 760 milliards d'euros<sup>13</sup> !

Les PPI, les simulations d'accident, les distributions de pastilles d'iodes sont des tentatives visant à rassurer les populations et à rendre le risque « acceptable », mais les mesures en elles mêmes sont inefficaces. Le risque majeur est admis, reconnu même par les autorités. Mais il reste non maîtrisable. Il est illusoire et péremptoire de penser pouvoir en contrôler les conséquences. Les mesures prévues en cas d'incident sont très loin d'être à la hauteur, et les coûts économiques, écologiques et humains sont tout simplement inacceptables.

**Un accident nucléaire majeur est une catastrophe, ingérable et irréversible. La seule solution véritablement efficace pour protéger les populations et l'environnement reste la sortie du nucléaire.**



**G. Barthe**, association Alter Alsace Energies, CLI de Fessenheim ;  
**D. Boutin**, CLI de Chinon ;  
**B. Cottier, J-M. Frontini**, association Alisée, CLI de Chinon ;  
**J-P. Delfau**, FNE Midi Pyrénées, CLI de Golfesh ;  
**J. Terracher**, association ACEVE, CLI de Civaux ;  
Association "Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisaye".

<sup>9</sup> Communiqué de presse ASN, 08/09/2016 <http://www.asn.fr/Informer/Actualites/Comprimés-d-iode-Rendez-vous-chez-votre-pharmacien-!>

<sup>10</sup> <http://www.criirad.org/euratom/niveaux-de-references.pdf>

<sup>11</sup> Audition parlementaire du 30 mai 2013. Assemblée nationale, XIV<sup>e</sup> législature, Session ordinaire de 2012-2013, Séance du jeudi 30 mai 2013.

<sup>12</sup> Étienne Ghys, Accident nucléaire : une certitude statistique, Images des Mathématiques, CNRS, 2011.

<sup>13</sup> Etude IRSN Évaluation économique des conséquences d'accidents graves et enseignements, 2007 : [http://www.irsn.fr/FR/Actualites\\_presse/Actualites/Documents/IRSN\\_Etude-2007-Cout-Accident.pdf](http://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Documents/IRSN_Etude-2007-Cout-Accident.pdf)